



C OCCUPANTS : AUTRES PERSONNES OCCUPANTES DU LOGEMENT

Pour l'enquête logement sociale, les occupants sont classés en 6 catégories d'occupants sociaux (OPS) en fonction de la date d'occupation prévue. Pour chacun des occupants, le logement est susceptible d'être classé en une des catégories OPS.

	Occupant 1	Occupant 2	Occupant 3	Occupant 4	Occupant 5	Occupant 6
Nom						
Prénoms						
Sexe	<input type="checkbox"/> M <input type="checkbox"/> F					
Etat de résidence	<input type="checkbox"/> M <input type="checkbox"/> F					
Tenancier présent	<input type="checkbox"/> M <input type="checkbox"/> F					
Si Non, partie	<input type="checkbox"/> M <input type="checkbox"/> F					
Indiquer dans quel ordre d'habitation	<input type="checkbox"/> M <input type="checkbox"/> F					



FSM

ENQUÊTE SLS/OPS¹

Répondez en ligne !

FSM
groupe Arcade-vyv

DU 16 OCTOBRE AU 16 NOVEMBRE 2023

Votre réponse est **OBLIGATOIRE** avant le **16 novembre 2023**.
Surveillez vos boîtes aux lettres.

QUI EST CONCERNE ?

Tous les locataires (enquête OPS ou enquête SLS/OPS) – hors logements non conventionnés et hors bénéficiaires de l'APL.

COMMENT RÉPONDRE ?

- Par courrier grâce à l'**enveloppe T**
- Par internet : <https://fsm.enquetelegale.fr>



Retrouvez vos codes d'accès sur l'enquête reçue par courrier.



Que se passe-t-il en cas d'absence de réponse ou de réponse incomplète ?

Pour l'enquête SLS/OPS l'absence de réponse ou de réponse incomplète au 16 novembre 2023 expose les locataires :

- pour l'enquête OPS (applicable à tous les locataires) : une pénalité de 7,62 € par mois entier de retard, non remboursable (Art. L. 442-5 du CCH)
- pour l'enquête SLS (applicable aux locataires susceptibles d'être soumis au SLS) :
 - l'application provisoire du Supplément de Loyer de Solidarité forfaitaire, liquidé à l'aide du coefficient de dépassement maximal, jusqu'à réception des pièces manquantes (Art. L 441-9 du CCH)
 - une indemnité pour frais de dossier de 25 €² non remboursable (Art. R.441-26 du CCH).

DES DIFFICULTÉS ?

Service gratuit
+ Prix appel

01 76 69 36 35

Du lundi au vendredi de 9h à 18h
Prix d'un appel local

Pour plus d'infos, rendez-vous sur FSM.EU/ACTUALITES

1. SLS : Supplément de Loyer de Solidarité - OPS : Occupation du Parc Social
2. Valeur janvier 2023 susceptible de révision au 1^{er} janvier 2024